

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.

Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

Les réceptions officielles à l'occasion du nouvel an auront lieu à l'Hôtel du Gouvernement, jeudi à 2 heures.

\* \*

Pour cause de légère indisposition, M. le comte Gastaldi, Maire de Monaco, ne recevra pas.

\* \*

Le Consul de France recevra, jeudi 1<sup>er</sup> janvier, de 10 heures à 11 heures, au Vice-Consulat, villa Violette, rue Florestine.

\* \*

Le Vice-Consul d'Italie recevra également, au Vice-Consulat, rue Caroline, de 10 à 11 heures.

La solennité de Noël a été favorisée, cette année, par un ciel merveilleux et une température très douce. Dans nos trois paroisses, la foule recueillie a été nombreuse tant à la messe de minuit qu'aux divers services religieux qui ont été, en grande pompe, célébrés jeudi dernier. L'après-midi, nos rues et nos promenades présentaient la plus joyeuse animation.

Cette fête a été particulièrement agréable aux enfants des familles pauvres assistées par les Associations charitables de la Principauté, grâce à M<sup>me</sup> Olivier Ritt qui, avec la généreuse collaboration d'une de nos hivernantes bien connue par sa bonté bienfaisante, avait convié ces enfants à venir, la veille de Noël, participer à une distribution de jouets et de secours. A cet effet, un bel arbre de Noël avait été dressé dans la salle du Conseil d'Etat, au Gouvernement. Avec l'aide de quelques dames et jeunes filles de leurs amies, les organisatrices de cette fête d'un caractère tout intime ont délivré, à leurs mignons invités, de charmants et utiles présents, accueillis par les cris de joie des pauvres enfants et les remerciements des parents qui les accompagnaient.

Signalons également un autre arbre de Noël qui a donné lieu à une fête charmante, organisée, dimanche après-midi, dans la salle du théâtre des Variétés par les membres du Sport Vélocipédique Monégasque. Toutes les familles des sociétaires y avaient été invitées, et la distribution des joujoux, aux nombreux garçonnets et fillettes présents à cette matinée, a été précédée d'une curieuse audition phonographique et suivie d'un bal d'enfants qui s'est prolongé avec le plus joyeux entrain.

Notre colonie hivernante augmente chaque jour en nombre d'autant plus grand que l'hiver s'annonce cette année comme devant être particulièrement rigoureux dans le nord et le centre du continent. Cette affluence mondaine nous vaut une recrudescence dans les arrivées, sur le littoral,

des automobiles qui, de plus en plus perfectionnées, sont pour beaucoup d'étrangers un mode de locomotion qui n'est assurément pas sans charme. Mais on ne saurait trop rappeler aux fervents adeptes de ce sport à la mode qu'il faut, dans les villes traversées, tenir compte des dangers qu'on fait courir aux piétons et que c'est un devoir d'humanité en même temps que de prudence personnelle de ne marcher dans tous les centres habités qu'à l'allure modérée des voitures urbaines.

Tel n'est malheureusement pas toujours le cas de tous les « chauffeurs » amateurs, et il importe donc de les rappeler aux règlements de police et aux justes Ordonnances légales qui sont faits pour calmer leur ardeur intempestive. On sait qu'à Paris plusieurs automobilistes mondains ont été très sévèrement condamnés récemment à l'amende et même à la prison. Dans la Principauté (nous nous faisons un devoir, à cette époque de l'année, de l'indiquer à nos hôtes nouveaux), les agents veillent également à la stricte observation des règlements en vigueur.

C'est ainsi que, ces jours-ci, plusieurs procès-verbaux ont été dressés contre divers automobilistes qui parcouraient nos avenues à des allures exagérées. Les contrevenants ont dû verser au Commissariat de police le montant du cautionnement légal de 1,000 francs, sous peine de voir leurs voitures gardées en fourrière, et sous réserve des jugements qu'aura à prononcer le Tribunal Supérieur. Espérons que la publication de ces exemples ne seront pas inutiles et contribueront à donner à tous les chauffeurs de passage les habitudes de prudence que nous nous plaignons d'ailleurs à reconnaître chez la plupart des automobilistes connus depuis longue date dans notre région.

Le Bureau de Bienfaisance a reçu des mains de M<sup>me</sup> Olivier Ritt une somme de deux cents francs, comprise dans un don généreux de M<sup>me</sup> H. H. au profit des malheureux.

Le Gouverneur Général a reçu et remis au Bureau de Bienfaisance une somme de deux cents francs offerte pour les pauvres par M. et M<sup>me</sup> Marion, et une somme de 101 fr. 50 provenant d'une quête faite lors de la fête de Sainte-Cécile donnée par la Société Chorale.

La distribution annuelle des prix aux élèves du Collège de la Visitation a eu lieu vendredi dernier, à 2 heures et demie de l'après-midi, dans la grande salle de cet établissement d'enseignement secondaire. S. Exc. M. le Gouverneur Général a honoré de sa présence cette cérémonie à laquelle assistaient également, avec les membres du clergé et des corps enseignants, un grand nombre de notabilités monégasques et la plupart des familles des élèves.

Un orchestre fort bien dirigé par M. Nef, et divers intermèdes de chant et de déclamation par quelques collégiens, dont l'assistance a fort

applaudi l'intelligence artistique, ont agrémenté cette distribution de prix. En une courte improvisation, chaleureusement accueillie, M. le Gouverneur Général a exprimé sa satisfaction, associant dans ses justes éloges les jeunes élèves et leurs maîtres dévoués.

Les nombreux amateurs de belle et bonne musique ont assisté, ces jours derniers, à deux remarquables séances d'intérêt divers qui ont été données, sous la haute direction de M. Léon Jehin, par notre excellent orchestre de Monte Carlo. Ce fut d'abord le sixième concert classique qui, avancé de vingt-quatre heures sur le jour habituel, à cause de la fête de Noël, a eu lieu mercredi dernier; ce fut ensuite, avant-hier après-midi, le premier grand concert du dimanche, auquel se fit entendre une jeune pianiste de talent, M<sup>lle</sup> Gemma Bossolasco.

Au concert classique, les dilettantes ont fort goûté l'exquise et originale *Symphonie en sol* du regretté compositeur russe Kallinikow, que la mort a enlevé prématurément en pleine éclosion de son génie. M. Jehin a dirigé avec un art infini l'interprétation de cette page admirable, ainsi que le magnifique poème symphonique, *le Tasse*, de Liszt, qui lui a fait suite. On a également applaudi une délicate légende de Svendsen, *Zorahayda*, dont le gracieux solo de violon fut enlevé avec charme par M. Corsanego. Enfin, ce beau concert se termina magistralement par les *Adieux de Wotan*, une des compositions les plus impressionnantes du maître de Bayreuth.

Le programme, moins classique mais de non moindre attrait, du grand concert de dimanche débutait par la dramatique ouverture de *Patrie*, de Bizet, qui a produit beaucoup d'effet sur le nombreux public qui se pressait à toutes les places de la salle archi-comble. Citons encore, parmi les morceaux qui ont été non moins applaudis, l'*Invitation à la Valse* de Weber, orchestrée par Berlioz, l'ouverture de *Guillaume Tell*, l'*Offrande à Diane*, page délicate de M. Albert Cahen dont c'était la première audition à Monte Carlo, enfin le suave entr'acte du 3<sup>e</sup> acte de *Lohengrin*. Ce concert, nous l'avons dit, offrait, d'autre part, un particulier attrait par l'audition d'une jeune pianiste de la Principauté, M<sup>lle</sup> Gemma Bossolasco. Son succès a été très vif et très mérité par la façon brillante dont elle a interprété, avec accompagnement d'orchestre, la difficile *Fantaisie hongroise* de Liszt. A la seconde partie du programme, l'habile et gracieuse virtuose a délicatement exécuté une valse de Chopin et un joli menuet de Paderewski, qui lui ont valu une nouvelle ovation. Ajoutons qu'à cause du jour de l'an, le septième concert classique aura lieu demain mercredi 31 décembre.

Dans ses audiences des 23 et 27 décembre, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations ci-après :

Peltier Jules-Ernest, né à Chavigny (Meurthe-et-Moselle), le 20 juillet 1862, jardinier, sans

domicile, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

1° Rousset Jean-François, né à Grand'Combe (Gard), le 8 mars 1868, ouvrier mineur, quinze jours de prison pour mendicité; 2° Laporte, né à Grand'Combe (Gard) le 13 mai 1875, ouvrier mineur, l'un et l'autre sans domicile, huit jours de prison pour mendicité.

Toty Léonard, né à Saint-Junien-La-Brugère (Creuse), le 20 novembre 1873, ouvrier mineur, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 fr. d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Pollier Alphonse, né à Chambéry-le-Vieux (Savoie), le 19 janvier 1884, mécanicien, sans domicile fixe, six jours de prison pour mendicité à domicile.

Mercredi 31 décembre 1902, à 2 heures et demie

**7<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE**

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

Obéron, ouverture.....	Weber.
Symphonie Pastorale (n° 6).....	Beethoven.
A. Impression agréable à l'aspect de la nature.	
— B. Scène au bord du ruisseau. — c. Réunion joyeuse des villageois, orage, tempête, chant des bergers, hymne de joie et de reconnaissance après l'orage.	
Tristan et Yseult (Prélude et Mort d'Yseult)	Wagner.
Danse Macabre, poème symphonique....	Saint-Saëns.
Violon solo : M. CORSANEGO.	
Dans les Steppes de l'Asie Centrale.....	Borodine.
Espana, rapsodie.....	Chabrier.

**TIR AUX PIGEONS DE MONACO**

Mercredi dernier, le *Prix du Stand* a été gagné par MM. Maran et Poizat, 3 sur 3; la troisième place a été partagée entre MM. baron de Tavernost et Léo, 12 sur 13.

Les autres poules ont été gagnées par MM. C. Robinson, Erskine, Léo, Paccard.

Le *Prix Lonhienne* a été gagné, vendredi, par MM. C. Robinson et Bustier, 6 sur 6; MM. Paccard et Dufier, 6 sur 7, partagent la troisième place.

Les autres poules ont été gagnées par MM. comte O'Brien, C. Robinson, Erskine, Mackintosh, R. Gourgaud.

Le *Prix Soragna* a été gagné, hier, par M. Dufier, 11 sur 11, premier; les deuxième et troisième places ont été partagées entre MM. le comte O'Brien et C. Robinson, 10 sur 11.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Brasseur, Chapin, comte O'Brien et Maran.

Mercredi 31 décembre. — *Prix de Janvier* (handicap), 500 francs.

Vendredi 2 janvier. — *Prix Briasco*, 500 francs.

Lundi 5 janvier. — *Prix Verdavaine* (handicap), 1,000 fr.

Mercredi 7 janvier. — *Prix Saint-Trivier* (handicap), 1,000 francs.

Vendredi 9 janvier. — *Prix Gajoli*, 1,000 francs.

Lundi 12 janvier. — *Prix Curling* (handicap), 1,000 fr.

Mercredi 14 janvier. — *Prix Hall* (handicap), 1,000 fr.

**SUR LE LITTORAL**

On a appris avec regret la mort, survenue à Nice, de M. le baron Raiberti, père de l'honorable député.

Très estimé de ses compatriotes, le défunt fut du petit nombre de ces officiers de l'armée piémontaise qui, au moment de l'annexion du Comté de Nice et de la Savoie à la France, adoptèrent la France pour leur patrie et prirent du service dans l'armée française.

Il avait eu des états de service particulièrement brillants dans l'armée sarde. Il avait fait la campagne de 1849 et avait été décoré une première fois, à 20 ans, pour fait d'armes sur le champ de bataille de Novare.

Il fit la campagne de Crimée avec le corps expéditionnaire du Piémont. Il fit ensuite la campagne d'Italie et fut blessé à Solférino d'une balle au bras droit. Dans cette bataille, le 5<sup>e</sup> régiment auquel il appartenait reçut, pour

sa glorieuse conduite, la médaille d'or de la valeur militaire, la plus haute récompense militaire en Italie.

Lui-même, alors capitaine, reçut cette médaille en argent pour avoir enlevé, à la tête de sa compagnie, une batterie ennemie, et il fut cité, à cette occasion, à l'ordre du jour général de l'armée.

A l'annexion, le capitaine Raiberti démissionna sur sa demande de l'armée sarde. Il opta pour la France et passa avec son grade dans l'armée française, où il fut incorporé au 103<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Il servit encore deux ans, au cours desquels il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur pendant qu'il était en garnison à Lyon. Puis il démissionna définitivement et vécut dès lors à Nice, son pays natal, où ses obsèques seront célébrées ce matin à 9 heures et demie.

Le grand-duc de Mecklembourg-Schwerin est, en ce moment, pour quelques jours à Nice; son intention est d'effectuer une villégiature de plusieurs semaines sur notre littoral; vers le 12 janvier, le grand-duc retournera auprès de sa mère, à la villa Wenden, à Cannes.

**Lettre de Paris**

Paris, 29 décembre 1902.

La grève des inscrits maritimes à Marseille s'est terminée après avoir suivi le cours désastre de toutes les agitations de ce genre. On peut la rapprocher de la célèbre grève des mineurs de Montceau: excitation révolutionnaire, croyance en un soulèvement général du prolétariat, puis déception amère et finalement reprise du travail comme par le passé, mais avec des pertes considérables pour le commerce et l'industrie du pays. La grève finie, les armateurs de Marseille ont déposé contre les inscrits maritimes grévistes, au nombre de cinq cents, des plaintes en désertion. Les inculpés ont demandé au commissaire de l'inscription maritime de convoquer d'urgence le Tribunal commercial maritime dont ils sont justiciables, afin qu'ils puissent toucher les salaires acquis avant la grève.

Le commissaire de l'inscription maritime en a référé au contre-amiral Rouvier, commandant de la marine, qui a déclaré ne pouvoir prendre de décision sans instructions du ministre de la marine. Alors les inscrits maritimes se sont adressés au préfet des Bouches-du-Rhône, qui a, par télégramme, demandé au président du Conseil de régler la situation.

Dans ces conditions, l'action judiciaire intentée par les armateurs marseillais a une portée beaucoup plus haute et beaucoup plus grave que la simple répression du délit commis par les marins qui ont quitté leur navire pour s'enrôler dans les rangs des grévistes. Il s'agit, en effet, de savoir si la loi sur l'inscription maritime est toujours en vigueur, ou si elle n'impose plus de devoirs qu'aux seuls armateurs, laissant aux marins embarqués le droit de se soustraire à leurs obligations professionnelles.

Le conflit inquiétant, survenu entre le Venezuela et diverses grandes puissances européennes, paraît en train de s'arranger à la plus grande satisfaction de tous les amis de la paix.

On sait que M. le Président de la République des Etats-Unis ayant proposé à la Grande-Bretagne, à l'Allemagne et à l'Italie que le conflit vénézuélien fût soumis à la Cour d'arbitrage de La Haye, ces puissances ont répondu en demandant au Président des Etats-Unis d'accepter les fonctions d'arbitre.

Cette contre-proposition a un peu déconcerté le département d'Etat, car le rôle que les puissances demandent à M. Roosevelt d'assumer pourrait jusqu'à un certain point engager la responsabilité des Etats-Unis dans l'exécution de la sentence arbitrale.

M. Roosevelt n'a toutefois pas repoussé l'offre que lui font les puissances d'assumer le rôle d'arbitre, mais dans une nouvelle note, le département d'Etat a insisté encore sur la proposition de porter l'affaire devant le Tribunal de La Haye.

Les dernières nouvelles semblent indiquer que l'accord se fera ainsi. La presse anglaise est unanime à se soumettre à la décision du Président Roosevelt et à accepter le renvoi du différend devant la Cour permanente d'arbitrage de La Haye.

Il ne reste donc plus qu'à suivre le cours des négociations pacifiques.

Le banquet de clôture du Salon annuel de l'Automobile a été donné, avant-hier soir, dans la magnifique salle de

théâtre l'Automobile-Club de France, transformée en salle de festin. Table admirablement servie et banquet plein de charme; chaque service était accompagné de suggestives distractions terpsichoriennes exécutées sur la scène par les « huit Scotch Roses » (danses écossaises, danse des Ping-Pong, danse du cake-walk, par la belle Juanita Frezza et par M<sup>lles</sup> Mado Minty et Gisèle Minty).

M. Lagrave, commissaire général de l'Exposition de Saint-Louis, présidait le banquet, remplaçant M. Trouillot, ministre du commerce, ayant à sa droite M. Rives, organisateur du Salon, à sa gauche, le baron de Zuylen, président du A. C. F. — Parmi les convives :

MM. le marquis de Dion, le colonel et le commandant Renard, Robert Payen, Ballif, président du T. C. F.; Charron, Girardot, le peintre Bouguereau, Max et Georges, Richard, Henry Deutsch, Famechon, Dabat, sous-directeur au ministère de l'agriculture, Martin du Gard, Huet, Jeantaud, Gamard, Brasier, Chapelle, Lehideux, Serpollet, Lecomte, Musset, Schrader, Dansette, Denayrouze, Bocandé, Mors frères, Gobron, Levée, Avigdor, Bouton, Ducasse, Sicot, Price, Vauzelle, Oury, Varlet, Achard, Philippon, Petit, Bardin.

Au champagne, nombreux discours, très applaudis, de MM. Rives, baron de Zuylen, Chapelle, Max Richard, Denayrouze, Barbier, Mettiwy, Lagrave.

Après les discours, M. Lagrave a remis à MM. Georges Richard et Louis Krieger, au premier les palmes académiques, au second celles d'officier de l'instruction publique.

Puis M. Rives annonçait que, sur des démarches — dont il était l'auteur, il oublia de le dire — le Président de la République avait, usant de son droit de grâce, remis toutes les condamnations infligées ou à infliger aux chauffeurs pour contraventions dressées avant le 27 décembre.

Cette heureuse nouvelle a été accueillie par de frénétiques acclamations et par les cris de « Vive Loubet! ».

C'est fort bien; mais que Messieurs les automobilistes ne recommencent pas!

L. S.

**MOUVEMENT SCIENTIFIQUE**

**Exposition d'inventions scientifiques à la « Royal Society » de Londres.** — La Royal Society de Londres a organisé une exposition intéressante des inventions et découvertes récentes dans les diverses branches de la science. Les appareils suivants nous paraissent mériter une mention particulière :

Appareil pour l'administration du chloroforme, par M. Vernon Harcourt. Cet appareil comprend deux récipients contenant l'un le chloroforme mêlé à l'alcool, l'autre de l'eau pure. L'air aspiré passe d'abord à travers le premier récipient et absorbe environ 2 p. 100 de son volume de chloroforme et d'alcool, puis il traverse le second récipient et y abandonne l'alcool avant de pénétrer dans un troisième récipient où il est dilué au degré voulu. L'administration du chloroforme ainsi obtenue est réalisée au moyen d'un dispositif spécial que l'on place dans la bouche du patient et qui comporte deux valves, l'une pour l'aspiration et l'autre pour l'expiration.

Appareil pour la liquéfaction de l'hydrogène par Hampson. On sait que l'hydrogène comprimé à la température ordinaire et détendu, s'échauffe; c'est une propriété particulière de ce gaz. Mais s'il est comprimé à une température au-dessous de la normale et qu'on le laisse ensuite se détendre, il se refroidit à la détente au lieu de s'échauffer. Dans l'appareil Hampson l'hydrogène à l'état gazeux passe sous une pression équivalente à 150 atmosphères, à travers des serpentins refroidis par de l'acide carbonique solide, de l'air liquide à — 185° et de l'air liquide en ébullition, sous pression réduite, à — 200°. Le passage de l'hydrogène à travers ces serpentins assure un refroidissement considérable du gaz avant que celui-ci ne pénètre dans un serpentin régénérateur où, se détendant, il se liquéfie partiellement. Le gaz liquéfié est recueilli dans un récipient à vide placé sous l'appareil de liquéfaction. La partie de l'hydrogène qui n'a pas été liquéfiée revient au compresseur et contribue au refroidissement de nouvelles quantités de gaz. La liquéfaction de l'hydrogène est relativement rapide — environ un litre à l'heure. — M. Travers qui expose l'appareil Hampson, a déterminé le point de fusion de l'hydrogène : 14°,1 absolus.

Appareil pour la détermination de l'équivalent mécanique de la chaleur, par M. Callendar. Cet appareil

consiste en un cylindre de laiton de 152 millimètres de diamètre et 51 millimètres de longueur, rempli à moitié d'eau, et qu'un moteur électrique fait tourner autour de son axe. Un frein à courroie formé moitié de soie et moitié de cuir, avec un poids suspendu à chaque extrémité, est placé autour de la périphérie. Quand le coefficient de frottement augmente, le frein glisse sur le cylindre, la soie vient en contact avec celui-ci et il en résulte une diminution immédiate du frottement. D'autre part, si le coefficient de frottement diminue, il y a glissement de la courroie en sens inverse mettant en contact avec le cylindre la partie en cuir, de sorte que le frottement augmente. Grâce à ce dispositif, la position d'équilibre peut être assez rapidement obtenue et le nombre exact de kilogrammètres correspondant peut être calculé en fonction du poids et de la vitesse de rotation au moment où l'équilibre est réalisé. La température est enregistrée par des thermomètres à platine.

A côté de ces appareils, il convient de signaler un certain nombre d'expériences organisées pour la démonstration de divers phénomènes. C'est ainsi que M. Ramsay reproduit, à petite échelle, une aurore boréale, en se servant d'un puissant électro-aimant vertical et de pièces polaires s'étendant de l'extrémité supérieure à l'extrémité inférieure de cet électro-aimant dans une direction horizontale; entre les pièces polaires se trouve un globe dans lequel le vide a été pratiqué et qui contient un anneau à sa partie supérieure. Un courant alternatif puissant étant lancé dans les spires de l'électro-aimant, l'anneau placé dans le globe donne des effluves déviées vers la partie inférieure de la cloche et rappelant les rayons des aurores boréales. En remplissant la cloche d'air à un grand degré de raréfaction, M. Ramsay obtient d'ailleurs la production de krypton constaté dans les aurores.

## LETTRES ET ARTS

**A la « Scala » de Milan.** — Après l'Allemagne, voici la *Damnation de Faust*, d'Hector Berlioz, adaptée à la scène par M. Raoul Gunsbourg, qui fait son entrée triomphale en Italie.

C'est à la Scala de Milan qu'est échu l'honneur de présenter la première de cette œuvre au public italien, et le succès a largement récompensé ses efforts.

Parmi les artistes, il faut mettre hors de pair M. Maurice Renaud, c'est lui qui, pendant toute la soirée, a porté le fardeau de l'interprétation et, incontestablement, il a obtenu un grand succès comme artiste et comme chanteur.

C'était, pour ce public fin et délicat qui compose les abonnés et les habitués de la Scala, une vraie révélation que cette manière d'interpréter le génie du mal.

A côté de Renaud, on a applaudi M<sup>lle</sup> Petri, une touchante Marguerite, et M. Zanatello (Faust), une jolie voix de ténor.

L'orchestre a été au-dessus de tout éloge, les chœurs très bien stylés. Une mention toute spéciale pour les décorateurs de la Scala, qui ont fait des merveilles de mise en scène.

**Une pièce de Noël à Londres.** — Parmi les traditions théâtrales du Noël anglais, la plus importante s'attache à la pantomime, où tous les bons pères de famille mènent leurs enfants voir la représentation somptueuse d'un conte de fées, tel que le *Chaperon rouge* ou la *Belle au Bois dormant*. Mais peu à peu la somptuosité l'a emporté sur tant d'autres qualités plus à désirer, et l'imagination des auteurs a dû céder au goût des parents égoïstes, qui demandent toujours un spectacle riche sans se soucier des âmes rêveuses des enfants.

Cependant, il y a une minorité croissante du public qui n'aime pas perdre ainsi le plus cher idéal de sa propre enfance. De là, une réaction. Certains directeurs de théâtres cherchent tout simplement à raconter une histoire populaire de façon à toucher les cœurs des petits spectateurs plutôt qu'à éblouir les yeux.

L'idée principale des *Water-Babies (Bébés de Mer)*, que vient de monter le « Garrick-Théâtre », est des plus heureuses. Quel rêve délicieux, ce monde sous-marin, où les Bébés, devenus forts et hardis et naïfs comme des créatures aquatiques, mènent une vie libre et pleine

d'aventures! L'histoire du héros de cette féerie nous ramène à l'époque où le ramoneur, au lieu d'employer une machine, faisait monter un petit apprenti dans la cheminée. Tom, l'esclave maltraité d'un ramoneur ivrogne, s'appelant Grimes, ayant perdu son chemin dans le dédale tortueux des cheminées d'un vieux château, descend dans la chambre à coucher d'une fillette blanche, qui, terrifiée, crie à tue-tête à la vue de cet intrus, couvert de suie. Les domestiques se lancent à la poursuite de Tom, qui, très fatigué et au désespoir, se jette dans la rivière, après une longue fuite à travers les bois et les montagnes. Alors on entre dans un pays de merveilles, car le petit ramoneur, transformé en *water-baby*, partage le sort des animaux, s'allie avec un homard, se bat contre une loutre, et voyage avec son chien fidèle (également transformé en chien de mer) jusqu'à l'au-delà de Nulle part. (*The Other End of Nowhere*). Dans ce cercle polaire il rencontre son ancien maître, prisonnier dans une cheminée de glace, et, l'ayant libéré, il finit par épouser, selon les rites des fées sous-marines, Ellée, la fillette blanche du château.

Cette charmante fantaisie, tirée d'un conte de Charles Kingsley, poète et moraliste très en vogue il y a vingt ans, est bien montée et bien jouée. Dans le rôle du petit ramoneur, Miss Nellie Bowman gagne vite les sympathies des grandes et des petites personnes; Miss Norah Moir (Ellée) chante et danse avec beaucoup de verve; M. Darlujh fait de Grimes un personnage effrayant. Finalement, les enfants du théâtre, qui tiennent les rôles des fées ou des bébés de mer, sont d'un réalisme à convaincre les plus sceptiques.

## Causerie Bibliographique

La Science et l'Hypothèse, par H. POINCARÉ. — Un vol. in-12 de la *Bibliothèque de philosophie scientifique*; Paris, Flammarion, 1902. — Prix: 3 fr. 50.

Voici un petit livre tout à fait remarquable, que seul le savant hors pair qu'est M. Poincaré pouvait écrire. Une douzaine de questions de haute philosophie scientifique y sont abordées et exposées avec limpidité, en un petit nombre de pages, ce qui constitue une série de tours de force dont seuls sont capables les maîtres dont le cerveau a la propriété de simplifier les questions les plus ardues. Notons d'abord les titres des chapitres: I° Sur la nature du raisonnement mathématique; II° La grandeur mathématique et l'expérience; III° Les géométries non euclidiennes; IV° L'espace et la géométrie; V° L'expérience et la géométrie; VI° La mécanique classique; VII° Le mouvement relatif et le mouvement absolu; VIII° Energie et thermodynamique; IX° Les hypothèses en physique; X° Les théories de la physique moderne; XI° Le calcul des probabilités; XII° L'optique et l'électricité; XIII° L'électrodynamique.

Au cours des réflexions que lui suggère la logique des sciences mathématiques et physiques, l'auteur insiste sur le rôle important que l'hypothèse a joué dans les unes et dans les autres.

« Toute généralisation, dit M. Poincaré, est une hypothèse; l'hypothèse a donc un rôle nécessaire que personne n'a jamais constaté. Seulement elle doit toujours être, le plus tôt possible et le plus souvent possible, soumise à la vérification. Il va sans dire que, si elle ne supporte pas cette épreuve, on doit l'abandonner sans arrière-pensée. C'est bien ce qu'on fait en général, mais avec une certaine mauvaise humeur. Eh bien, cette mauvaise humeur même n'est pas justifiée. Le physicien qui vient de renoncer à une des hypothèses devrait être, au contraire, plein de joie, car il vient de trouver une occasion inespérée de découverte. Son hypothèse, j'imagine, n'avait pas été adoptée à la légère; elle tenait compte de tous les facteurs connus qui semblaient pouvoir intervenir dans le phénomène. Si la vérification ne se fait pas, c'est qu'il y a quelque chose d'inattendu, d'extraordinaire; c'est qu'on va trouver de l'inconnu et du nouveau. L'hypothèse ainsi renversée a-t-elle donc été stérile? Loin de là, on peut dire qu'elle a rendu plus de services qu'une hypothèse vraie; non seulement elle a été l'occasion de l'expérience décisive, mais on aurait fait cette expérience par hasard, sans avoir fait l'hypothèse, qu'on n'en aurait rien tiré; on n'y aurait rien vu d'extraordinaire, on n'aurait catalogué qu'un fait de plus sans en déduire la moindre conséquence.

« Maintenant, à quelle condition l'usage de l'hypothèse est-elle sans danger? Le ferme propos de se soumettre à l'expérience ne suffit pas; il y a encore des hypothèses dangereuses: ce sont d'abord, ce sont surtout celles qui sont tacites et inconscientes. Puisque nous les faisons sans le savoir, nous sommes impuissants à les abandonner. Remarquons d'autre part, qu'il importe de ne pas

multiplier les hypothèses outre mesure et de ne les faire que l'une après l'autre. Si nous construisons une théorie fondée sur des hypothèses multiples, et si l'expérience la condamne, quelle est parmi nos prémisses celle qu'il est nécessaire de changer? Il sera impossible de le savoir. Et inversement, si l'expérience réussit, croira-t-on avoir vérifié toutes ces hypothèses à la fois? Croira-t-on, avec une seule équation, avoir déterminé plusieurs inconnues? Il faut également avoir soin de distinguer entre les diverses sortes d'hypothèses. Il y a d'abord celles qui sont toutes naturelles et auxquelles on ne peut guère se soustraire. Toutes ces hypothèses forment pour ainsi dire le fonds commun de toutes les théories. Ce sont les dernières que l'on doit abandonner. Il y a une seconde catégorie d'hypothèses que je qualifierai d'indifférentes. Dans la plupart des questions, l'analyste suppose, au début de tout calcul, soit que la matière est continue, soit inversement, qu'elle est formée d'atomes. Il aurait fait le contraire que ses résultats n'en auraient pas été changés; il aurait eu plus de peine à les obtenir, voilà tout. Si alors l'expérience confirme ses conclusions, pensera-t-il avoir démontré, par exemple, l'existence réelle des atomes? Les hypothèses indifférentes ne sont jamais dangereuses, pourvu qu'on n'en méconnaisse pas le caractère. Elles peuvent être utiles, soit comme artifices de calcul, soit pour soutenir notre entendement par des images concrètes, pour fixer les idées, comme on dit. Il n'y a donc pas lieu de les proscrire.

« Les hypothèses de la troisième catégorie sont les véritables généralisations. Ce sont elles que l'expérience doit confirmer ou infirmer. Vérifiées ou condamnées, elles seront toujours fécondes, mais elles ne le seront que si on ne les multiplie pas. »

M. Poincaré passe en revue les différentes sciences. Quelle est la véritable nature du raisonnement mathématique et pourquoi est-il fécond? Qu'est-ce que la grandeur continue du mathématicien et est-elle identique à celle que l'expérience nous fait toucher? Comment se sont formées la notion d'espace et la géométrie? Quelle est la valeur des géométries non euclidiennes? Quel a été le rôle de l'expérience dans la genèse de la géométrie? Quelle est la portée des principes de la mécanique? Y a-t-il un mouvement absolu? Que devons-nous penser du concept d'énergie et des deux principes de la thermodynamique? Comment se sont constituées les théories de la physique moderne? Quelles en sont la valeur et la portée? Quel est l'usage que l'expérimentateur peut faire du calcul des probabilités et quel est le fondement de ce calcul? Telles sont les principales questions qu'aborde M. Poincaré dans cet ouvrage; il appuie ses vues par trois exemples qu'il étudie en détail, l'histoire de l'optique, celle de l'électrodynamique, celle de la théorie de Maxwell.

Tout cela est écrit à peu près sans formules. Cela ne veut pas dire assurément que cela se lise comme un roman; mais l'auteur a certainement réussi à rendre abordable, aux esprits philosophiques comme à tous les lecteurs qui sont un peu au courant de la science moderne, la compréhension des grands problèmes qui se présentent aux confins des données positives de cette science, et de leur donner une clarté de ces idées les plus abstraites, avec laquelle M. Poincaré jongle avec la plus admirable virtuosité.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

### MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 21 au 28 Décembre 1902

GÈNES, vapeur, <i>Cobra</i> , allem., c. Brunswig,	passagers.
CANNES, yacht à vap. <i>Calanthe</i> , améric., c. Cubben,	sur lest.
NEWCASTLE, vapeur <i>Lizzie-Cory</i> , angl., c. W. Poulain,	houille.
CANNES, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	sable.
— b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	—
— b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Dantal,	—
— b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Ballet,	—
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	—
— b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,	—

Départs du 21 au 28 Décembre

NICE, vapeur, <i>Cobra</i> , allem., c. Brunswig,	passagers.
NICE, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	sur lest.
CANNES, b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Courbon,	—
— b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Dantal,	—
MENTON, balancelle, <i>Emilia</i> , ital., c. Salvatore,	—

### ŒUVRE DES BIBLIOTHÈQUES DU LITTORAL

Choix varié d'ouvrages intéressants et récréatifs: *Mémoires, Histoires, Voyages, Romans, Livres pour jeunes filles, Religion, Biographie, etc.*

Siège principal: MENTON, rue Saint-Roch.

MONACO, s'adresser à M<sup>lles</sup> Lemonnier, tous les jours, de 11 heures à midi, villa Delphine, rue de Millo.



Cabinet de M<sup>e</sup> Suffren REYMOND, avocat,  
Villa de Millo, Monaco.

**VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE**

Le mardi 20 janvier prochain (1903) à 9 heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, séant au Palais de Justice audit Monaco, il sera procédé à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérissseur, d'une maison dénommée

**Villa BELLE-VUE**

située à Monaco, circonscription de la Condamine, quartier de la Colle, tenant du côté Sud et du côté Est à un chemin dit « Chemin Plati », du côté Ouest à un terrain appartenant à M. Plati, sur lequel doit continuer ce même chemin, et du côté Nord à un terrain appartenant au sieur Asso.

Cette maison est élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de deux étages. Elle se trouve en amont du susdit chemin avec un grand mur de soutènement surmonté d'un parapet avec balustrade et terrasse, à l'Est. On y accède par un escalier partant du niveau du Chemin Plati à l'Est, escalier fermé par un portail en fer.

La façade principale, à l'Est, est percée au rez-de-chaussée, de la porte d'entrée et de quatre fenêtres et à chaque étage de cinq fenêtres. La façade Nord n'a pas d'ouverture; la façade Sud est percée de deux fenêtres au rez-de-chaussée avec terrasse de trois mètres environ devant. La façade ouest est percée de 18 ouvertures.

Le terrain sur lequel cette maison a été construite figure sur la matrice cadastrale de la Principauté de Monaco, section A n° 71, lieu dit ou quartier « La Colle » pour une superficie de 200 mètres carrés.

Cette maison a été saisie :

A la requête de M. Lucien BELLANDO DE CASTRO, Colonel d'Etat Major, Aide de camp de S. A. S. Monseigneur le Prince de Monaco, Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles, Officier de la Légion d'honneur, et de M<sup>me</sup> Anna-Joséphine BOGNER, son épouse, le mari agissant tant en son nom personnel que pour tous les effets de droit, demeurant ensemble à Monaco, ayant pour avocat M<sup>e</sup> REYMOND demeurant aussi à Monaco, rue de Millo, villa de Millo.

Sur la dame Marie SVIZZERO, sans profession, veuve de M. Eloi CALVI, en son vivant architecte, demeurant à Monaco, prise tant en son nom personnel que comme administratrice légale de Paul, Alice et Théodore CALVI, ses trois enfants mineurs et seuls héritiers de M. Eloi CALVI leur père sus nommé, ladite veuve CALVI demeurant à Monaco.

Ladite adjudication aura lieu sur la mise à prix, fixée par les poursuivants, de..... 20,000 fr.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'art. 603 du Code de Procédure Civile, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèques légales devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné, à Monaco, le vingt-sept décembre mil neuf cent deux.

(Signé) Suffren REYMOND.

Enregistré à Monaco, le 27 décembre 1902, folio 73 verso case 5. — Reçu un franc.

Signé : CASSEREAU.

Cabinet de M<sup>e</sup> Eugène GIGNOUX, défenseur-agréé  
66, avenue de la Gare, Nice

**AVIS**

M. Luigi SCAFETTI, négociant, 2, via Santa-Margherita, à Milan (Italie), qui fit des opérations de commerce en charcuterie et comestibles à Monaco, a l'honneur d'informer le public qu'il a complètement cessé tout commerce sur cette place, depuis le 10 décembre courant.

Cabinet de M<sup>e</sup> Eugène GIGNOUX, défenseur-agréé  
66, avenue de la Gare, Nice

**AVIS**

M. Adelmo FRANZANI, négociant, Au Faisan Doré, 4, rue Caroline, à Monaco, a l'honneur d'informer ses clients et le public qu'il a opéré la réouverture de son magasin de Charcuterie et de Comestibles à l'adresse ci-dessus.

Que, l'exploitant pour son propre compte et sans association, il s'efforcera, comme par le passé, de mériter la confiance de sa clientèle par la grande variété et la bonne qualité de ses assortiments et la modicité de ses prix.

**A VENDRE**

Fonds de commerce de NOUVEAUTÉS, MODES et ARTICLES DE PARIS, sis Avenue de la Gare, à Monaco.

S'adresser à M. Croco, syndic de la faillite BRUYAT.

Etude de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco  
2, rue du Tribunal, 2

**VENTE VOLONTAIRE ET AUX ENCHÈRES**

Le mercredi 31 décembre 1902, à 2 heures de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire, il sera procédé à la vente par adjudication amiable de partie d'une

**MAISON**

située à Monte Carlo, rue des Oliviers

Ladite partie comprenant :

Le magasin et la cuisine à l'ouest du rez-de-chaussée ;

Tout le deuxième étage ;

Et le droit de communauté au portail d'entrée, au passage qui se trouve à l'ouest et derrière la maison et au water-closet sis au fond de ce passage.

Mise à prix : 15,000 francs.

Pour tous renseignements s'adresser audit M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire.

**CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE**

**BAGAGES NON ACCOMPAGNÉS**

Les sept grands réseaux de chemins de fer français ont mis à l'essai, depuis deux ans, un tarif permettant l'expédition, à titre de bagages, des objets à l'usage personnel des voyageurs de commerce, non accompagnés.

Ces dispositions (Tarif G. V. 110) permettent aux voyageurs (touristes, bicyclistes, automobilistes, etc.), de se faire adresser, à l'avance, dans les gares de leur itinéraire, ceux de leurs bagages dont ils n'ont pas jugé nécessaire de se faire accompagner.

La faveur avec laquelle cette innovation a été accueillie du public a engagé les Compagnies à maintenir ce tarif à titre définitif.

**PARFUMERIE DE MONTE CARLO**

**N. MOEHR**

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

**PRODUITS SPÉCIAUX**

**VIOLETTE DE MONTE CARLO**

MUGUET DE MAI

**BOUQUET MONTE CARLO**

**EAU D'IRIS DE MONACO**

EAU DE COLOGNE

**FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR**

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouté

SAVONS DE TOILETTE

**NESTOR MOEHR**

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

**AMEUBLEMENTS & TENTURES**

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets  
RÉPARATIONS DE MEUBLES



**EUGÈNE VÉRAN**

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

**ASSURANCES**

Auguste CARLÈS

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

**L'ABEILLE (Incendie)**

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

**LA FONCIÈRE**

La C<sup>e</sup> Lyonnaise  
d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature.

Assurances maritimes; transports-valeurs.

POLICES: Collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assurances des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles contre les accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse.

Assurances contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier.

Assurances des accidents causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécanique.

**LLOYD NÉERLANDAIS**

La plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc.

Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

**SABLE POUR CONSTRUCTIONS**

rendu par wagons  
dans les gares du département

**NEGRIN L.**

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

**BOIS ET CHARBONS**

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa — Monte Carlo

TÉLÉPHONE

Imprimerie de Monaco — 1902

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE** — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Décembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
21	764. »	764.8	765. »	765.7	767. »	12. »	13.5	12.3	11. »	11. »	68	Sud-Ouest.	Beau, nuageux.		
22	766. »	766.8	767.2	767.8	769.2	12.4	13. »	12.8	12.6	12. »	67	Nord-Est.	Beau.		
23	771. »	771.6	771.2	771. »	770.8	11.5	12.8	12.1	12. »	11. »	68	Calme.	Nuageux.		
24	769. »	769.2	768.4	768.1	768. »	12. »	12.8	11.9	11. »	10.2	75	Ouest.	Beau.		
25	764.1	764. »	762.2	761.5	761.5	11.1	12.1	11.8	11.5	10.8	75	Sud-Est.	Nuageux.		
26	763. »	764.5	764.1	764. »	764. »	13. »	13.2	13.1	13. »	12.8	74	Est.	Beau.		
27	763. »	763.2	762.5	761. »	760.8	13.1	14.5	13.2	12.8	11.6	76	Ouest.	Nuageux.		
DATES						22	23	24	25	26	27	28			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima.	14. »	13.2	12.9	12.8	12.2	13.8	14.6		
						Minima.	10. »	11. »	10.5	10. »	10.8	11.5	Pluie tombée: 00mm		